



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080408

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/08/2024 18H06 C:005340 I:32071
V/REF : 955984
V/Appel du Mercredi 14/08/2024 a 18H06

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00829
IMMEUBLE : 34 CASTELLANE -829
34 MONTEE CASTELLANE
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 23 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 34 MONTEE CASTELLANE - PARTIES COMMUNES - CONTACT M RAHRAI -
TEL. *07 67264337*
MOTIF : REFOULEMENT FOSSE
Donneur d'ordre : Ste Perm anece Semcoda

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 14/08/2024 A 21H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
REPERAGE D'UNE FOSSE PLEINE ET NON ENTRETENUE
NECESSITE LE POMPAGE NETTOYAGE DE LA FOSSE AINSI QUE LA REMISE EN
SERVICE DES POMPES
APPEL TRANSMIS A LA PERMANENCE QUI FAIT LE POINT AVEC LE CADRE
D'ASTREINTE POUR UNE PROGRAMMATION EN URGENCE

LE 15/08/2024 A 08H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
POMPAGE 2M3
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE
LE DISJONCTEUR DIFFERENTIEL QUI ALIMENTE LES POMPES EST DISJONCTE
LE PORTE FUSIBLE DE LA POMPE N2 A ETE COUPE MANUELLE
NOUS SUSPECTIONS QUE CE DERNIER EST HORS-SERVICE DEPUIS UN CERTAIN TEMPS
TENTATIVE DE REMISE EN SERVICE DE LA POMPE N1
DISJONCTION INSTANTANEE
EXTRACTION DES POMPES DE RELEVAGE
NETTOYAGE DES POMPES DE RELEVAGE
CONTROLE DES CREPINES - OK
ABSENCE DE COUVERCLE AU NIVEAU DE LA BOITE DE DERIVATION - LE BOITIER
EST REMPLI D'EAU
REMPLACEMENT DE LA BOITE DE DERIVATION
REPRISE DU CABLAGE ELECTRIQUE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TENTATIVE DE REMISE EN SERVICE DES POMPES - SANS-SUCCES
LES 2 POMPES DE RELEVAGE SONT HORS-SERVICES
VIDANGE COMPLET DE LA FOSSE DE RELEVAGE ENVIRON 3M3 EN PROVISoire

INTERVENTION D'UN 2EME PERSONNEL AVEC SON VEHICULE ET SON MATERIEL
POUR EXECUTER LE TRAVAIL EN CONFORMITE AVEC LA SECURITE ET/OU LA
SPECIFICITEE DU CHANTIER.

OBSERVATIONS : CS AB Email envoyé le 16/08/24 a 09H03 _ Env oi CR/AB

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES

PREVOIR LA REPARATION OU LE REMPLACEMENT DES POMPES EN URGENCE !!!!!
POMPAGE PROVISoire, LA FOSSE VA SE REMPLIR TRES RAPIDEMENT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
2,25	H.Ouvrier Qualifié Curage le 14/08	1	65,53	147,44
2,25	Sup.H.100%-Ouv.Qual.Cur.+20h-Sa+12h-D/FJ	2	65,53	147,44
3,25	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 15/08	2	165,81	538,88
3,25	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	3	165,81	538,88
3,00	H.Ouvrier Electricien le 15/08	3	69,98	209,94
3,00	Sup.H.100%-Electr. +20h-Sa +12h-D/JF	3	69,98	209,94
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	3	39,45	39,45
1,00	Boite(s)de dérivation 80x80	3	3,13	3,13
5,00	Wagos	3	5,78	28,90



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080408

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	2046,00
T.V.A. a 10,00%	204,60
TOTAL T.T.C.En EURO	2250,60

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 955984 du 16/08/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MONTEE DES CASTELLANE
34 MONTEE DE CASTELLANE
69140 RILLIEUX

Référence de la Demande

N°: 739 031 du 09/02/2024

THCVRDPCE Txv hors contra Voirie reseaux Partie cne ext.

01-EE-2230-ENT-61563100

00829-00001-00001 Montée Castellane

Délai

Date limite exécution : 31/08/2024

Observations

BC DE REGULARISATION SUITE ASTREINTE DU 15 AOUT

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
DEBOUEU ASTREINTE DEBOUCHAGE REFOULEMENT EU SUITE ACCORD CADRE ASTREINTE	1,00	2 046,00	2 046,00	204,60	2 250,60
				Total H.T.	2 046,00
				Total TVA	204,60
				Total TTC	2 250,60

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par MOUREAUX Laurianne le 16/08/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **Montée Castellane 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **16/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 955984